



Annexe 2 à CFR Échos n°121 - Septembre 2024

Les Conciliateurs de Justice de l'Oise et de la Somme Maritime ont besoin de vous :

devenez CONCILIATEUR DE JUSTICE

Vous avez toujours été communicant et donc une vie passée au contact du public, vous vous pensez bienveillant, attentif à l'écoute, vous avez du temps à consacrer aux autres, vous avez envie d'entretenir votre dynamisme, votre « intellect », vous avez des notions juridiques (diplôme non obligatoire) alors :

la CONCILIATION de JUSTICE est faite pour vous !

C'est une fonction enrichissante et valorisante, tout en étant bénévole. Les Conciliateurs de Justice en trop petit nombre ainsi que les justiciables vous attendent.

Après quelques séances auprès de Conciliateurs expérimentés, votre dossier de candidature accepté par la Première Présidente de la Cour d'Appel, vous prêtez Serment.

Si l'idée vous plaît je suis là, entourée par une solide équipe, pour vous donner plus amples renseignements sur cette belle mission de service public (dossier, formation, frais, organisation...).

Evelyne FRION Conciliateur de Justice Référent

06 30 04 35 97

evelyne.frion@conciliateurdejustice.fr

N'hésitez pas à consulter le site des Conciliateurs de Justice :

www.conciliateurs.fr

Différents traités : baux d'habitation, voisinage, droit rural, consommation, droit du travail, copropriété, litiges commerciaux, différends entre personnes : tout est gratuit pour le justiciable.